

**Vous aussi,
Devenez membre
des
commissions.
Rejoignez-nous !**

Appréhendez !

Les futurs projets de norme,

Prenez part !

*Au contenu des futures
normes,*

Commentez !

Les projets en consultation,

Participez !

*Aux réunions des commis-
sions françaises*

**Devenez Expert
Européen !**

*Et aller défendre les posi-
tions stratégiques françaises*

Retour sur la réunion plénière ISO

En mai dernier, le Comité Technique européen CEN/TC 207 « Ameublement » a tenu sa réunion plénière, surtout destinée à préparer le plénier du Comité Technique international ISO/TC 136 « ameublement ».

Lors de cette réunion (qui a eu lieu le 09 juin à Chicago), les pays membres ont défini un programme de travail sur les **futures normes de méthodes d'essai** en cours de révision ou création.

Après de nombreuses incompréhensions, les pays européens et les USA ont tenu 2 workshops pour discuter des différences entre les Normes européennes et Américaines (ANSI-BIFMA) sur les sièges et les tables.

Les essais présents dans les projets ISO 7173 sièges (ayant comme base la norme européenne équivalente NF EN 1728) et le projet ISO 19682 tables (ayant

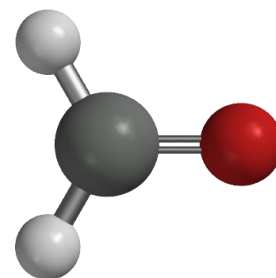
comme base la norme européenne équivalente NF EN 1730) ont été expliqués aux pays non-européens, afin de résoudre tout risque d'interprétation et de trouver un consensus sur l'introduction de ces essais.

Les **retours des Workshop ont semblé positif** de la part des pays membres qui souhaitent poursuivre ces regroupements pour les autres secteurs (notamment le rangement).

Les pays membres ont également débattu de la problématique du formaldéhyde dans les produits d'ameublement. Alors que les USA souhaitent la **création d'une norme ISO basée sur la norme ANSI-BIFMA X7.1 émission des COV** dont le formaldéhyde, de nombreux pays européens (Italie, Danemark, Suède, UK, France) ont montré leur opposition car de nombreuses lois ou

projets de lois sont en cours d'étude au niveau européen. Il a donc été décidé, au niveau ISO, de ne pas commencer pour le moment de travaux relatifs au formaldéhyde.

Il est important de noter qu'au niveau européen, les mêmes membres (à l'exception de la France qui reste cohérente) ont pris des dispositions différentes en insistant sur l'importance d'avoir des **exigences relatives au formaldéhyde** dans les normes, mais pas sur le produit fini, uniquement sur les matériaux.



Agenda des prochaines Commissions

AF 048 mobilier domestique

Mercredi 06 septembre 2017

AF 036 Tableaux et surfaces d'affichages

Mardi 10 octobre 2017

AF 021 Mobilier de puériculture

A définir— octobre 2017

AF 067 mobilier technique et professionnel

A définir— automne 2017

AF 014 Finitions en ameublement

A définir— automne 2017

Le Rapport Technique « coincement des doigts » finalisé

En mai 2016, le Comité Technique européen « Ameublement » a décidé la création d'un projet de **Rapport Technique** relatif à la problématique des **coincements des doigts**.

L'objectif de ce Document était **d'harmoniser** les différentes exigences entre les normes de mobilier et de trouver une **méthode d'essai** adaptée en cas de risque de blessure, tout en évitant de réintroduire des exigences passées qui avaient été simplifiées.

Le groupe en charge de ce sujet est un groupe transverse « méthodes d'essai » s'est réuni trois fois entre décembre 2016 et juin 2017 pour arriver à un consensus sur une **méthode d'essai** et

des **propositions de valeurs interdites**. Le projet est actuellement en cours de traitement pour un vote final qui devrait avoir lieu en automne.

La méthode d'essai proposée **prend en compte la vitesse de l'effet ciseau, la charge impliquant cet effet, les matériaux impliqués (souples ou rigides), le comportement de l'utilisateur et évite les interprétations** qui menaient jusqu'alors à des divergences entre laboratoires.

Quant aux valeurs interdites, elles se basent sur des **données anthropométriques** et sont désormais de **8-25 mm** (25 mm étant le pouce) pour tout produit d'ameublement avec un **mécanisme d'entraînement**, pour répondre

aux exigences de la directive « Machines ». Tous les autres produits d'ameublement ont pour valeurs interdites **8-18 mm**.

Le but de ce Rapport Technique est d'être repris dans les normes d'exigences en tant que **document de référence** pour toute la problématique coincement des doigts.





Quoi de neuf ?

La literie sort de son sommeil

La commission de Normalisation AF 048 « mobilier domestique » révisé actuellement les normes **NF D 62-100-1&2 lits mezzanine**, pour caler ces produits sur les nouvelles normes NF EN 747-1&2 couchages en hauteur.

En outre, cette commission travaille actuellement sur un projet de révision des **NF EN 1129-1&2 lits rabattables** pour prendre en compte les nouveaux produits sur le marché.

Qu'est-ce qu'une surface ?

Lors des travaux du projet **ISO 19682 tables—méthodes d'essai**, la question de la **surface principale et de la surface auxiliaire** s'est posée. Selon les normes (bureau, domestique), les essais ainsi que les exigences associées ne sont pas clairement définis.

Le groupe ISO en charge de ce projet, animé par l'Allemagne, proposera en novembre prochain des définitions. Celles-ci pourront affecter les essais et donc changer les résultats.

Norme Toilettes publiques en publication

La commission de Normalisation AF 085 a décidé de publier la norme **NF P 99-611 toilettes publiques** pour une mise en application en 2018. La norme est donc en attente jusqu'à fin 2017.

Pour rappel, cette révision doit prendre en compte les nouvelles technologies existantes, et régler les contradictions qui semblent affecter la norme avec la réglementation, entraînant des litiges entre les fabricants et donneurs d'ordre.

Des Normes « mobilier de puériculture » en évolution

Le groupe en charge du mobilier de puériculture, animé par la France, a finalisé le **projet de norme relatif aux berceaux (prEN 1130-1)** pour l'envoyer en enquête, ainsi que le **projet « sièges pour enfants », sous le mandat M/527 certain seat for children**. Après traitement et traduction, celles-ci de-

vraient avoir lieu au dernier trimestre 2017.

La norme **NF EN 16890 matelas pour lits d'enfant** sera publiée très prochainement, comme les normes **NF EN 716-1&2 lits à nacelles à usage domestique**.

Toutefois, la **NF EN 716-1** devrait être de nouveau réviser suite à une demande de l'Italie pour

prendre en considération le problème de **perméabilité à l'air** dans les parties textiles, qui pourraient être à l'origine d'un accident fatal survenu en 2015.

Au niveau français, les normes **NF D 60-300-1&4 mobilier de puériculture et lits pour enfants** sont en cours de finalisation.



NORM'INFO—Un nouvel outil à votre disposition

Cet article est un rappel de l'encadré au verso de la lettre n°8

Depuis le 1er trimestre 2016, AFNOR propose un nouveau site, pour être informé sur une activité de normalisation et participer à la vie des normes volontaires françaises, européennes et internationales.

Que vous soyez un acteur investi ou non en

normalisation, ce nouveau système permettra de participer et de suivre les travaux dans chaque commission de normalisation.

Les normes volontaires étant soumises à enquête publique avant publication, chacun peut ainsi consulter les documents, et déposer ses commentaires en ligne et gratuitement.

Besoin d'information sur une commission ? Norm'Info donne également accès aux programmes de travail et permet de prendre connaissance des acteurs déjà impliqués.

Pour se connecter : **norminfo.afnor.org**
Et grâce aux identifiants AFNOR, c'est encore plus facile.

Bonne navigation !

Publications



NF EN 581-1 : Mobilier d'extérieur—exigences générales

Prévue en été 2017

NF EN 581-3 : Mobilier d'extérieur—tables

Prévue en été 2017

XP CEN/TS 16611 : Micro rayures

Prévue en été 2017

NF EN 16890 : matelas pour enfants

Prévue en été 2017

NF EN 716-1&2 : lits à nacelles à usage domestique

Prévue en été 2017

Les normes sont disponibles sur la boutique en ligne AFNOR
<http://www.boutique.afnor.org/normes>

Mobilier électrique



Le groupe ISO-IEC 61 « Appareils électrodomestiques » travaille à l'élaboration d'une norme relative au mobilier électrique. Celle-ci donne des exigences et méthodes d'essai relatives au mécanisme électrique des mobiliers.

Le projet avait une annexe contenant des méthodes d'essai « mécaniques » basées sur de vieilles versions des normes ISO. Après des actions de lobbying de différents pays, dont la France et le Danemark, cette annexe a été retirée.

Le BNBA reste vigilant sur le futur de ce projet, afin de veiller à ce que ce comité ne travaille pas sur un sujet couvert par le comité ISO « Ameublement ».

Par ailleurs, le comité technique CEN/TC 207 « Ameublement » devrait travailler prochainement sur un guide relatif aux exigences des mobiliers contenant des appareils électriques (moteurs, luminaires) afin de guider la profession sur les exigences ou directives applicables, selon le type de mobilier.



BUREAU
DE NORMALISATION
BOIS ET AMEUBLEMENT

Bureau de Normalisation Bois et Ameublement

10 rue Galilée - 77420 Champs sur Marne
Tel. : 01 72 84 96 53

Contact ameublement : Adrien GAUDRON
Tél. : 01 72 84 96 51
adrien.gaudron@fcba.fr